

# Misratah –

ASSIÉGÉE ET  
BOMBARDÉE

Introduction, conclusions et  
recommandations

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# INTRODUCTION

Khadija, qui s'occupe d'enfants dans un orphelinat du centre de Misratah, a raconté à Amnesty International :

*« Quand les kataëb [les forces armées du colonel Kadhafi] sont arrivées dans notre secteur, vers la mi-mars, elles se sont mises à tirer dans toutes les directions et la situation est devenue très dangereuse. J'ai vu un de leurs chars à 200 mètres de notre bâtiment, entre les maisons. De nombreux habitants ont quitté le quartier et certains ont été tués alors qu'ils fuyaient. Nous avons 92 enfants à l'orphelinat, des petits pour la plupart, le plus jeune était un bébé de trois mois. Maintenant, nous avons 101 enfants. Nous ne pouvions pas partir et la plupart de nos collègues ne pouvaient plus venir au travail.*

*« Nous avons emmené tous les enfants au sous-sol, où nous sommes restés pendant une semaine. Il n'y avait plus d'électricité, plus d'eau courante, plus de téléphone ; nous avions de l'eau dans un réservoir enterré, mais pas d'électricité pour la pomper dans les canalisations, alors nous avons utilisé des seaux et nous nous sommes servis de l'eau avec beaucoup de parcimonie. Comme le personnel de cuisine ne pouvait plus venir travailler, nous avons forcé la serrure de la réserve et nous avons consommé le riz, les pâtes, l'eau en bouteille et les produits de première nécessité qui étaient stockés. Nous étions très peu nombreux parmi les membres du personnel, et nous avons fait de notre mieux pour distraire les enfants et veiller à leur sécurité. Je montais de temps en temps pour essayer de voir ce qui se passait dehors. C'était terrifiant ; la cour était jonchée de balles et d'éclats d'obus.*

*« Plus tard, notre chauffeur et d'autres personnes sont venus nous chercher pour nous conduire dans cette école. Nous avons emmené les enfants dans les bus alors que les coups de feu et le pilonnage faisaient rage autour de nous. Nous avons dû partir vite et n'avons pas pu emporter beaucoup de choses, juste des vêtements, de la nourriture, des bouteilles de lait et des couches. Ici nous sommes en sécurité et nous avons reçu une aide importante, mais la situation à Misratah est difficile pour tout le monde et nous manquons de beaucoup de choses. Auparavant nous changions les couches des petits six fois par jour, mais maintenant nous ne le faisons plus que cinq, voire quatre fois par jour. Il n'y a que trois toilettes et une seule douche ici. Beaucoup de nos collègues ne peuvent toujours pas venir parce qu'ils vivent dans des zones contrôlées par les forces de Kadhafi et ne peuvent pas en sortir et y revenir à leur guise. Sur 58 employés, nous ne sommes plus que six pour l'instant, plus trois personnes qui font les nuits. Cela fait deux mois que je ne suis pas rentrée chez moi et je n'ai pas la moindre idée de l'endroit où se trouvent mes parents. Je ne sais pas non plus comment ils vont. »*

Les habitants de Misratah, la troisième ville de Libye (plus de 300 000 habitants), sont assiégés et vivent sous les bombes depuis deux mois. Les forces fidèles au colonel Kadhafi ont en effet établi un siège tout autour de la ville – à l'exception de la façade maritime – et engagé une brutale offensive militaire afin de reprendre le contrôle de la grande agglomération de l'ouest du pays, la seule tenue par l'opposition<sup>1</sup>.

Un très grand nombre d'habitants qui n'étaient pas impliqués dans les combats armés ont

été tués et des centaines d'autres ont été blessés dans les attaques (de plus en plus nombreuses et souvent menées sans discrimination) des forces du colonel Kadhafi contre des quartiers résidentiels.

En raison du siège, l'aide – humanitaire et autre – ne parvient à Misratah qu'au compte-goutte. La situation, déjà catastrophique, a encore empiré à la mi-avril lorsque les forces du colonel Kadhafi ont intensifié leurs attaques contre le port, dernier axe reliant encore la ville au monde extérieur. Le sort des civils bloqués pourrait s'aggraver davantage si ces attaques se poursuivaient, voire se renforçaient. Le 29 avril, le porte-parole de Mouammar Kadhafi à Tripoli, Moussa Ibrahim, a déclaré que Misratah serait « entièrement mise à feu » si les *thuwwar* ne se rendaient pas et ne déposaient pas les armes dans les jours suivants ; le lendemain, des mines marines ont été découvertes autour du port, après que les autorités libyennes à Tripoli eurent averti que leurs forces allaient attaquer les navires essayant d'accoster dans le port de Misratah.

## NULLE PART EN SÉCURITÉ

Au fur et à mesure que les forces du colonel Kadhafi reprenaient le contrôle d'une grande partie de la ville, notamment du centre et de l'artère principale (la rue de Tripoli), et cherchaient à progresser vers d'autres quartiers, les habitants ont eu de plus en plus de mal à trouver un lieu sûr. Des milliers de familles ont quitté leur foyer en quête d'un endroit où être en sécurité, et de nombreuses autres sont restées terrées chez elles pendant des semaines, n'osant pas s'aventurer dehors et terrifiées à l'idée que leur maison pouvait être prise sous le feu à tout moment. Beaucoup ont dû changer d'endroit à plusieurs reprises afin d'échapper aux attaques successives.

Âgée de 22 ans et mère de deux enfants, Dalal a toutes les peines du monde à se souvenir de tous les lieux où elle et sa famille ont été hébergées depuis le mois de février. « Nous avons dû quitter notre maison, près de la rue de Tripoli, et sommes allés tout d'abord chez mes parents, à Gheiran ; puis nous avons été à Zawia al Mahjoub, puis à Swawa, puis à Qasr Ahmad, et nous voici maintenant dans cette école. J'espère qu'ici nous allons être en sécurité. »

Une famille marocaine (un couple et cinq filles âgées de 21 ans à 18 mois seulement) installée depuis très longtemps en Libye s'est cachée dans un puits lorsque les forces du colonel Kadhafi se sont emparées du bâtiment dans lequel elle vivait. Tous sont restés durant trois jours avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Hind (21 ans), Rabab (18 ans) et Sabrin (15 ans) ont fait le récit suivant à Amnesty International :

*« Tôt le matin, nous avons jeté un coup d'œil par la fenêtre et nous avons vu deux chars, un de chaque côté du bâtiment. Nous habitons au premier étage et il n'y avait plus que nous dans l'immeuble ; les familles de l'autre appartement, des Égyptiens pour la plupart, étaient parties. Nous avons entendu les kataëb se rapprocher, et nous avons réussi à descendre jusqu'au puits, sous le bâtiment. Nous avons pénétré à l'intérieur et refermé la trappe au-dessus de nos têtes. Il nous fallait rester debout ; nous aurions pu nous noyer si nous avions glissé. Il faisait froid et nous n'avions rien à manger. Nous devons rester totalement silencieux et empêcher la petite Yasmine de faire du bruit, pour que les soldats au-dessus de*

#### 4 Misratah Assiégée et bombardée

*nous ne s'aperçoivent pas de notre présence. Nous entendions les tirs. Alors, nous avons prié. C'est tout ce que nous pouvions faire.*

*« Au bout de trois jours, les soldats de Kadhafi se sont enfuis ou bien ont été tués, et les thuwwar sont entrés dans l'immeuble. Nous les avons entendus dire : "Dieu merci il n'y avait personne à l'intérieur". Nous avons cogné contre la trappe à l'aide d'un bâton pour qu'ils se rendent compte de notre présence. Ils ont dû penser qu'il y avait des soldats de Kadhafi dans le puits, car lorsqu'ils ont soulevé la trappe, ils avaient leurs armes pointées sur nous. Mais quand ils nous ont vus, ils se sont dépêchés de nous aider et de nous tirer de là. Notre appartement était saccagé. Les soldats avaient fracassé des objets, tiré sur des choses et volé l'argent et les bijoux. Ils avaient même mangé la nourriture que nous avions. Nous avons retrouvé le certificat de naissance de Yasmine à moitié brûlé, mais heureusement les autres papiers étaient en lieu sûr. »*

Les familles se sont réfugiées chez des proches ou dans des écoles, qui servent maintenant de centres d'accueil pour les personnes déplacées par le conflit. Les conditions humanitaires sont de plus en plus dramatiques dans la ville.

Cela fait des semaines (depuis la mi-mars) qu'il n'y a plus d'eau courante ni d'électricité. Seules quelques structures qui fournissent des services essentiels, comme les hôpitaux, disposent de générateurs. Ailleurs, il n'y a pas de courant. Les lignes de téléphone sont coupées depuis la mi-mars et les connections Internet sont interrompues depuis le début des troubles.

Des ingénieurs du service de l'électricité ont expliqué à Amnesty International que les réparations des systèmes de transmission ne pouvaient être effectuées car ces systèmes se trouvent dans des secteurs de la ville contrôlés par les forces du colonel Kadhafi. Des problèmes similaires ont été signalés concernant l'approvisionnement en eau et le système de traitement des eaux usées. Des ingénieurs du service des Eaux ont dit à Amnesty International qu'ils n'arrivaient pas à déterminer si le principal approvisionnement en eau de la ville avait été coupé ou endommagé, parce qu'il se trouve dans des zones contrôlées par les forces du colonel Kadhafi. Le peu d'eau restant dans les réservoirs est distribué en petite quantité aux habitants par des citernes, sur la base de listes manuscrites recensant les familles. Cette opération lourde et laborieuse ne peut être envisagée dans la durée.

L'usine de traitement des eaux usées est elle aussi inaccessible depuis plusieurs semaines, ce qui risque de poser des problèmes en matière de santé publique. Les habitants en sont en effet réduits à remettre en service d'anciens puits, qui n'ont pas servi depuis des dizaines d'années et dont les eaux sont peut-être contaminées par des infiltrations d'eaux usées.

Des habitants ont par ailleurs expliqué à Amnesty International que les provisions alimentaires étaient en train de s'épuiser, en particulier les produits frais et le lait pour les nourrissons. Selon leurs récits, les forces fidèles au colonel Kadhafi ont détruit des stocks de nourriture dans les zones où elles ont pénétré, par exemple la rue Mujamadat, et ont abattu du bétail à Gheiran et à Tammina.

Les hôpitaux ont signalé qu'ils manquaient de certains médicaments indispensables, notamment ceux utilisés dans le traitement des cancers, des solutions de dialyse et des antidouleurs. Les hôpitaux manquent aussi de personnel médical suffisamment qualifié et expérimenté pour faire face au grand nombre de patients admis et prendre en charge la multiplicité des blessures subies.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fait état d'une pénurie de médecins, d'infirmières et de fournitures médicales à Misratah. Le personnel de santé est débordé et il faudrait évacuer de toute urgence plusieurs centaines de patients pour qu'ils reçoivent le traitement dont ils ont besoin. Entre 500 et 800 patients sont en attente selon les partenaires concernés. Il y a parmi eux un grand nombre de femmes et d'enfants qui doivent être évacués de toute urgence de Misratah. Les structures médicales sont surchargées et l'on fait sortir certains patients de manière anticipée afin de pouvoir admettre des cas plus urgents<sup>2</sup>.

Une femme âgée de 28 ans qui était soignée en Tunisie pour une affection existante a expliqué à Amnesty International le 18 avril qu'elle n'avait pas pu être prise en charge à Misratah en raison de la pénurie de médecins, d'infirmières et de fournitures médicales. Elle a déclaré : « Misratah est une tragédie. Des gens meurent tous les jours ; il y a des snipers partout. On manque des choses les plus essentielles. Tout ce que nous faisons, c'est de rester cachés chez nous et d'attendre les mauvaises nouvelles du jour. »

Les réserves et les stocks s'épuisent et Misratah a besoin d'aide humanitaire, en bien plus grande quantité que le peu qui y est parvenu jusqu'à présent. Seul lien entre Misratah et le monde extérieur – c'est par là que l'aide a été acheminée et que les patients ont été évacués, en bateau, vers Benghazi et la Tunisie –, le port a subi de multiples tirs de roquettes des forces du colonel Kadhafi. Les mines marines découvertes le 29 avril ont été sécurisées<sup>3</sup>, mais on craint que d'autres aient été posées par l'armée régulière libyenne qui tente d'isoler la ville et d'empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire aux habitants assiégés. Les mines dans le port et les attaques persistantes ont retardé les opérations de navires humanitaires<sup>4</sup>. C'est ainsi qu'un bateau affrété par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) arrivé à Misratah le 30 avril pour une mission d'évacuation de migrants et de personnes grièvement blessées n'a pu s'amarrer à quai que le 4 mai, en raison d'incessantes attaques à la roquette contre le port. Celles-ci se sont intensifiées depuis la fin avril, lorsque le régime a averti que tous les navires qui tenteraient de mouiller dans le port de Misratah seraient pris pour cible. Le 4 mai, quatre membres d'une famille nigériane (deux enfants âgés de huit ans et de 18 mois, leur oncle et leur tante) ont été tués lors d'une attaque à la roquette alors qu'ils attendaient leur évacuation dans un camp de fortune à proximité du port. La mère des enfants a perdu une jambe et subi d'autres blessures graves lors de cet incident.

## QUELQUES PRÉCISIONS SUR CE RAPPORT

Ce rapport est le résultat, pour une grande part, d'une mission d'enquête effectuée par Amnesty International à Misratah entre le 14 et le 20 avril. La déléguée de l'organisation a interviewé des victimes et des proches de victimes, ainsi que d'autres témoins et des professionnels de la santé ; elle s'est rendue dans des hôpitaux et dans plusieurs zones touchées par les combats, et notamment près de la ligne de front. Le document s'appuie également sur une visite effectuée par Amnesty International en Tunisie entre le 6 et le

20 avril, au cours de laquelle les déléguées de l'organisation se sont entretenues avec des blessés évacués de Misratah et des membres de leur famille. Ces personnes avaient été acheminées en Tunisie entre le 4 et le 18 avril par l'organisation humanitaire Médecins sans frontières, afin de recevoir des soins.

Le rapport présente des cas de civils tués ou blessés dans des attaques inconsidérées et aveugles menées par les forces du colonel Kadhafi, ou sous les tirs de snipers visant délibérément des civils dans les zones résidentielles. Il évoque aussi le recours à des bombes à sous-munitions, y compris dans des zones résidentielles, l'utilisation délibérée de civils comme « boucliers humains », ainsi que le sort dramatique des étrangers pris au piège des combats. Il examine également la question du recours excessif à la force par l'armée du colonel Kadhafi, notamment au début du soulèvement, lorsque des manifestants non armés se sont insurgés contre le régime en place depuis 41 ans. Il traite enfin de la disparition forcée de personnes soupçonnées de soutenir l'opposition, et d'autres actions de représailles menées contre la population civile.

Les cas mis en avant dans ce rapport ne sont que quelques exemples des multiples violations observées par Amnesty International à Misratah. Dans plusieurs cas l'anonymat des personnes a été préservé, à la demande des intéressés qui craignent d'être identifiés et de subir des représailles ou d'exposer des membres de leur famille. Une série de recommandations sont émises à l'intention des autorités de Tripoli, afin qu'elles respectent leurs obligations en vertu du droit international relatif au droits humains et du droit international humanitaire.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le 26 février, le Conseil de sécurité des Nations unies a saisi, par sa résolution 1970, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) de la situation en Libye. Celui-ci, Luis Moreno Ocampo, a informé le 4 mai le Conseil de sécurité qu'il allait, dans un délai de quelques semaines, demander aux juges de la CPI de délivrer des mandats d'arrêt contre trois personnes pour des crimes contre l'humanité commis en Libye depuis le 15 février 2011<sup>5</sup>.

Se fondant sur les recherches qu'elle a menées jusqu'à présent, Amnesty International considère que certaines des violations du droit international humanitaire commises par les forces du colonel Kadhafi à Misratah et dans d'autres lieux du pays pourraient constituer des crimes de guerre. Les forces de sécurité ont également perpétré de graves et nombreuses violations des droits humains ; elles ont notamment ouvert le feu de manière systématique contre des manifestants pacifiques, faisant des dizaines de victimes, ont multiplié les disparitions forcées et arrêté arbitrairement un très grand nombre de personnes, autant de

faits qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

**Amnesty International demande aux autorités de Tripoli de :**

- mettre immédiatement un terme aux attaques directes contre les civils ou les biens de caractère civil, ainsi qu'aux attaques menées sans discrimination (c'est-à-dire qui ne font pas de distinction entre les cibles militaires, d'une part, et les civils et biens de caractère civil, d'autre part) et aux attaques qui, bien que visant des cibles militaires légitimes, ont un impact disproportionné sur des civils et des biens à caractère civil ;
- mettre un terme à l'usage des armes non discriminantes par nature, notamment les bombes à sous-munitions, et des mines terrestres antipersonnel, et interdire un tel usage ; s'abstenir d'utiliser l'artillerie, les mortiers et les roquettes dans les zones résidentielles ;
- mettre un terme à l'utilisation de civils comme boucliers destinés à la protection de chars, pièces d'artillerie et autres objectifs militaires, et interdire une telle utilisation ; prendre toutes les précautions possibles pour éviter de placer des objectifs militaires dans des zones civiles ou à proximité ;
- faire en sorte que tous les civils, y compris les étrangers, qui veulent quitter le pays puissent le faire en toute sécurité, notamment, si cela est nécessaire, en mettant en place des corridors humanitaires ;
- faire en sorte que l'aide humanitaire puisse être acheminée jusqu'à Misratah, notamment par son port, et garantir un passage sécurisé aux convois humanitaires ;
- permettre immédiatement aux agences humanitaires et à une équipe pluri-institutions d'évaluation des besoins comprenant des experts en matière de protection de se rendre sur place et de circuler librement, pour que ces acteurs puissent identifier les lacunes et les besoins en matière d'aide humanitaire à la population civile ;
- veiller à ce que les familles et les avocats des personnes détenues soient informés immédiatement du lieu de détention et des charges spécifiques pouvant être retenues contre elles, et autoriser les visites de personnes indépendantes dans ces lieux de détention, de manière à garantir la sécurité et le bien-être des personnes privées de liberté ;
- remettre en liberté immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues uniquement en raison de leurs opinions ou de leurs activités pacifiques de soutien au mouvement de protestation, et veiller à ce qu'elle puissent regagner leur foyer en toute sécurité ;
- prendre des mesures immédiates pour que tous les combattants – réels ou présumés – qui sont faits prisonniers soient traités avec humanité, dans le respect des prescriptions du droit international, pour que leur famille soit informée de leur capture et de leur lieu de détention, et pour qu'elle soit autorisée à prendre contact avec eux ;
- mener des enquêtes approfondies et impartiales, conformément aux normes internationales, sur les éléments indiquant que les forces libyennes ont commis des violations graves du droit

## 8 Misratah Assiégée et bombardée

international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains, et notamment des crimes de guerre ; dans le cas où des éléments de preuve suffisants sont recevables, traduire en justice tous les responsables présumés dans le cadre de procédures parfaitement conformes aux normes internationales d'équité et excluant la peine de mort ;

- coopérer avec les enquêtes menées actuellement par la CPI et par la commission d'enquête instaurée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, et veiller à ce que les enquêteurs aient accès sans entrave à tout ce qui leur est nécessaire – documents, éléments de preuve et personnes, notamment ; et

- ne pas soumettre à des représailles les personnes qui communiqueraient des informations ou fourniraient des témoignages à ces équipes ou à d'autres enquêteurs.

### **Amnesty International demande à la communauté internationale de :**

- soutenir sans réserve l'enquête du procureur de la CPI et celle de la commission d'enquête instaurée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, et coopérer pleinement avec elles, notamment en les dotant des moyens nécessaires au bon et rapide déroulement de leur mission, à la possibilité d'accéder à toutes les personnes et tous les documents et autres éléments utiles, et d'être en mesure de protéger contre d'éventuelles représailles les personnes communiquant des informations.



## NOTES

<sup>1</sup>Un premier protestataire a été tué le 19 février par les forces fidèles au colonel Mouammar Kadhafi dans la ville en proie aux manifestations antigouvernementales. Le lendemain, ses funérailles ont été suivies par une foule très nombreuse ; à l'instar de ce qui se passait dans l'est de la Libye, la plupart des membres de l'armée et des forces de sécurité ont quitté la ville – et une petite partie d'entre eux ont rejoint le camp des insurgés. Les armes (légères pour la plupart) qu'ils ont laissées derrière eux ont été récupérées par les *thuwwar* (les « révolutionnaires », un mot qui désigne ceux qui ont pris les armes contre le régime du colonel Kadhafi). Peu de temps après, Misratah a reconnu le Conseil national de transition (CNT) basé à Benghazi, la deuxième ville libyenne, dans l'est du pays.

<sup>2</sup> *Crisis Situation Report n° 32*, 1<sup>er</sup> mai 2011, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) ; à consulter sur [http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full\\_Report\\_449.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_449.pdf)

<sup>3</sup> OTAN, « Découverte de mines aux abords de Misratah », 29 avril 2011, [http://www.nato.int/cps/fr/natolive/news\\_72961.htm](http://www.nato.int/cps/fr/natolive/news_72961.htm)

<sup>4</sup> Un navire de l'Organisation internationale pour les migrations a dû attendre pour accoster et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a suspendu temporairement ses opérations maritimes. Voir : *Crisis Situation Report n° 32*, 1<sup>er</sup> mai 2011, OCHA, sur : [http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full\\_Report\\_449.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_449.pdf)

<sup>5</sup> CPI, « Le Bureau du Procureur va demander que soient délivrés des mandats d'arrêt à l'encontre de trois personnes dans le cadre de la première affaire de la situation en Libye. Les juges prendront la décision. », 4 mai 2011 : <http://www.icc-cpi.int/NR/exeres/DCBD3E2C-C592-4FB8-B7CB-E18E67F692D1.htm>